

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE**

**Séance en date du jeudi 15 mars 2018**

**Sous la présidence de Mme le Doyen Nathalie Albert-Moretti**

### **CONSEIL PLENIER**

#### **Présents :**

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : Mme Nathalie Albert-Moretti – M. Alexandre Deroche – Mme Véronique Des Garrets – M. Pascal Favard – M. Pierre-Yves Monjal – Mme Olivia Sabard.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Isabelle La Jeunesse – Mme Isabelle Calmé – Mme Christine Fauvelle Aymar – Mme Marie-Laure Gély – M. Franck Piller – Mme Charlotte Leforestier – M. Audric Vitiello.

Elues collège des BIATSS : Mme Carole Le Brun – Mme Patricia Lamandé.

Elus étudiants : M. Dylan Gilbert – M. Timothée Gitton-Wera – Mme Güler Ergun – M. Alexandre Bofwa Mbuyi – Mme Laurie Wiart – M. Guillaume El Haïk – M. Benjamin Caquet.

Personnalités extérieures : M. Vincent Perrotin.

#### **Procurations :**

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Alain Bousquet a donné procuration à M. Pascal Favard – M. Hadi Slim a donné procuration à M. Alexandre Deroche – Mme Patricia Coutelle-Brillet a donné procuration à Mme Véronique Des Garrets.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Véronique Tellier-Cayrol a donné procuration à Mme Marie-Laure Gély.

Elue collège des BIATSS : Mme Isabelle Proust a donné procuration à Mme Carole Le Brun.

Elus étudiants : Mme Sybille Guillot a donné procuration à Mme Laurie Wiart.

Personnalités extérieures : Mme Catherine de Colbert a donné procuration à Mme Nathalie Albert-Moretti – M. Duc Nguyen a donné procuration à M. Pascal Favard.

#### **Excusé(e)s :**

#### **Participaient à titre consultatif :**

M. Martin Oudin – M. Arnaud Rivière – M. Éric Blin – M. Olivier Legros – Mme Christine Inchauspé.

#### **1. Approbation du PV du 25-01-2018.**

*Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

#### **2. Informations générales**

Elections étudiantes les 19 et 20 mars 2018 aux conseils centraux de l'Université : **Mme le Doyen** encourage les enseignants et les élus étudiants à se faire le relai auprès des étudiants de l'importance de ce vote.

PARCOURSUP : **Mme le Doyen** présente les 1ers chiffres des candidatures lycéennes issus de la plateforme aux différentes licences de Tours et Blois. Il est rappelé que les choix ne sont pas classés

et que les lycéens ont jusqu'au 31 mars pour confirmer leurs vœux. Des commissions d'examen des vœux seront ensuite réunies pour examiner les dossiers et seront aidées par un algorithme pour effectuer un 1<sup>er</sup> classement des candidatures et il est rappelé seuls des OUI et des OUI EN ATTENTE seront donnés aux lycéens. Une réunion au Ministère le 26 mars permettra aux Universités d'en apprendre davantage sur l'outil d'aide à la décision.

Arrêté licence : **Mme le Doyen** informe le Conseil qu'une réforme de l'arrêté licence serait attendue et que s'engage une période de concertation entre le Ministère et les organisations syndicales.

### **3. Finalisation de l'offre de formation**

Le Conseil est informé des dernières évolutions pour l'Antenne de Blois. Suite à des échanges avec M. Pierre Boisseau, responsable de la licence, des enseignants de Sciences politiques et d'Economie, il est proposé qu'un module 3 soit ouvert en 1<sup>ère</sup> année seulement, mêlant des enseignements d'ouverture en économie et en sociologie.

Il est présenté ensuite le module 3 de Droit (droit privé et droit public) proposé en 3<sup>ème</sup> année de licence et qui vient compléter l'offre de modules 3 de la Faculté et qui permet d'assurer une égale proposition aux étudiants des différentes filières.

**M. Pascal Favard** s'interroge sur la possibilité de proposer d'autres modules 3 en vue d'ouverture ultérieure. Vu le calendrier, **Mme Christine Fauvelle Aymar** lui répond qu'il n'est plus temps malgré l'intérêt de la démarche.

*L'offre de modules 3 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

Après un travail de concertation entre toutes les sections et un arbitrage des volumes horaires, **Mme le Doyen** présente les modules 4 de compétences transversales. Elle précise qu'ils ont été conçus comme pouvant être transposables à l'ensemble des disciplines. Chaque responsable de filière nourrira ensuite ces modules en fonction des besoins spécifiques. **M. Guillaume El Haïk** s'interroge sur les modalités de mise en place du tutorat étudiant offert aux L1 et la possibilité pour les tuteurs qui le souhaitent, de choisir entre une rémunération ou bien une validation du CERCIP. **Mme le Doyen** l'informe que cela ne changera pas mais qu'il serait souhaitable que la validation des CERCIP soit privilégiée. **M. Alexandre Bofwa** fait part de son expérience d'étudiant au sujet de l'intitulé « accompagnement méthodologique », et précise que pour lui, l'intitulé ne correspond pas complètement au cours dispensé qui s'apparenterait davantage à un cours classique de Droit et pas à une aide méthodologique. **Mme le Doyen** s'étonne et dit que le contenu de cette UE est conçu pour aider les étudiants, et comme un sas d'entrée dans les études de droit. **M. Dylan Gilbert** souhaite savoir si un accompagnement méthodologique sera bien proposé aux étudiants d'AES changeant de filière à la rentrée 2018-2019. **Mme le Doyen** répond qu'un engagement avait été pris et qu'il sera respecté. Elle précise que le périmètre sera à définir avec les responsables de licences et sollicite les élus étudiants sur la possibilité d'établir un sondage auprès des AES sur leur souhait de rester ou pas groupés l'an prochain, dans le cadre des TD d'accompagnement offerts à l'ensemble des étudiants. **M. Pascal Favard** ne souhaite pas que ce principe de regroupement soit choisi et **Mme le Doyen** renouvelle sa demande auprès des élus étudiants. **Mme Isabelle La Jeunesse** demande si les prochains CERCIP seront communs à l'Université ou décidés par composante. **Mme Christine Fauvelle Aymar** lui répond que les arbitrages ne sont pas tous rendus mais qu'un appel à projets sera prochainement lancé pour recenser les propositions et que les jeudis seront comme avant réservés à ces enseignements sur les grands enjeux sociétaux. **Mme Olivia Sabard** s'interroge sur l'intitulé « projets collectifs ». **Mme le Doyen** précise que ce volant d'heures permettrait de valoriser certains projets menés par des enseignants qui jusque-là ne pouvaient l'être du fait de l'absence de mention dans les maquettes de diplômes. **Mme Isabelle La Jeunesse** s'interroge sur le caractère obligatoire ou pas de ces projets. Il lui est confirmé qu'ils le sont et que tous les étudiants devront être évalués au cours de leur 3<sup>ème</sup> année.

*L'offre de modules 4 est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

**Mme Christine Fauvelle Aymar** informe le Conseil du vote par le CA de l'Universit  des capacit s d'accueil et des dates de s lection en master. Elle attire l'attention de chacun sur l'absence de mise   jour du site « trouver mon master » et du retard pris par cette plateforme d'information. **Mme La Jeunesse** l'interroge sur la situation des  tudiants de master g ographie qui n'aurait pas eu   connaitre de s lection. **Mme Fauvelle Aymar** pense que le changement de mention entre l'ann e en cours et l'ann e   venir peut valoir pour demander   ce que les  tudiants actuels de master 1 soient soumis   un exercice de validation d'acquis pour entrer en master 2.

#### **4. Questions diverses**

**M. Eric Blin** pr sente deux projets qui avaient  t  oubli s lors du pr c dent Conseil :

- Master2 Marketing des services : S minaire p dagogique   Budapest - demande accept e de 350.00 .
- Master2 Droit de la sant  : Journ e d' tudes « les vaccinations obligatoires » - demande refus e car ce type d' v nement ne peut donner lieu   subvention au sein de la Facult .

Pour conclure, **Mme le Doyen** fait part au Conseil de sa volont  de pr senter de nouveau sa candidature au d canat en mai prochain. Il s'agit pour elle d'assurer la mise en place de la nouvelle offre de formation dans un contexte o  il va falloir surmonter un certain nombre de difficult s   la rentr e, non pas seulement li es   la nouvelle offre mais aussi   Parcoursup et   une probable r forme de l'arr t  Licence.

*L'ordre du jour  tant  puis , la s ance est lev e.*

Fait   Tours, le 06 avril 2018

Le Doyen,

**Nathalie Albert-Moretti.**